



MAÎTRE D'OUVRAGE :

COMMUNE DE CASTILLON

Hôtel de ville
Place Lucien Rousset
06500 CASTILLON
Tél : 04 93 04 32 00
Fax : 04 93 04 32 09
Mail : mairie@castillon06.com

RENOVATION D'UN LOCAL COMMUNAL EN BAR RESTAURANT ET COMMERCE MULTI-SERVICES

Place Lucien Rousset – 06500 CASTILLON

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

CCTP LOT 04 MENUISERIES BOIS

ENTREPRISE :

28 NOVEMBRE 2018

ARCHITECTE MAITRE D'OEUVRE

S.N.D.A 
Société Niçoise D'Architecture
Stéphane CIAIS - Nathalie SIONIAC - Daniel CURTI
N° régional proS01962 - N° national S 14019
38 rue Vernier - 06000 NICE
Tel +33 (0)4 92 07 18 77



SOMMAIRE

I. DEPOSE BAIES EXISTANTES	3
II. MENUISERIES EXTERIEURES.....	3
1.1 REMPLACEMENT PORTE D'ENTREE.....	3
1.2 REPARATION DE FENETRES BOIS	3
III. MENUISERIES INTERIEURES	4
5.1 PORTES BATTANTES SANS EXIGENCE DE RESISTANCE AU FEU	4
5.2 PORTES COUPE-FEU 1/2H.....	5

Le présent document a pour objet de définir l'ensemble des fournitures et prestations nécessaires à la parfaite réalisation des ouvrages du lot menuiseries bois, intérieures et extérieures dans le cadre des travaux de réhabilitation de la Bastide des Arts en bar-restaurant.

Lors de l'étude du projet et avant la remise de son offre, l'entrepreneur doit prendre connaissance des plans, des lieux et des cahiers des charges des autres lots, notamment les dispositions communes à tous les lots, et tenir compte des exigences des clauses exposées dans les divers documents faisant l'objet du marché de travaux.

Les matériaux employés seront de premier choix et mis en œuvre suivant les règles de l'art, et la réglementation applicable au moment de l'exécution des travaux.

L'entrepreneur devra la livraison des installations en parfait état de service.

L'Entrepreneur par le fait même de soumissionner est réputé avoir pris parfaite connaissance des travaux à effectuer, de leur nature ainsi que de leur importance et reconnaît avoir suppléé, par les connaissances professionnelles de sa spécialité, aux détails qui pourraient être omis dans les différentes pièces contractuelles du dossier. Tous les travaux sont inclus quels que soient les méthodes et le matériel nécessaire, y compris l'évacuation et la mise en décharge.

L'Entrepreneur est réputé avoir pris connaissance des lieux et de toutes les conditions pouvant avoir une influence sur l'exécution, sur la conception des détails, sur la qualité et les prix des ouvrages à réaliser. Cette prise de connaissance concerne notamment les possibilités d'accès des grues, nacelles, camions ou autres équipements, les possibilités de stockage et d'installation de chantier, et les servitudes qui peuvent y être attachées. L'Entrepreneur ne peut donc arguer d'ignorances quelconques à ce sujet pour prétendre à des suppléments de prix ou à des prolongations de délais.

D'une façon générale, l'entrepreneur devra l'ensemble des prestations et fournitures nécessaires à la parfaite réalisation des ouvrages afin que l'installation soit capable de répondre aux besoins définis pour un fonctionnement normal, et ce, avec toutes les conditions de sécurité et de régularité.

Il appartiendra au soumissionnaire de vérifier les quantités et les qualités appliquées au présent "descriptif" et de signaler, en temps utile, toute divergence, erreur ou omission, susceptible d'engendrer une modification significative dans l'établissement de son marché, et ce, avant signature de celui-ci.

Après quoi, aucune contestation ne pourra plus être admise et les installations seront livrées en parfait ordre de marche, sans que l'entrepreneur puisse se prévaloir d'une quelconque imprécision sur les conditions contractuelles.

I. DEPOSE BAIES EXISTANTES

Il est prévu au titre du présent poste la dépose propre de la porte d'entrée côté cuisine en vue d'un remplacement, pose en rénovation.

Il est prévu en option la réparation et le survitrage des 6 baies cintrées en bois, qui selon la variante retenue pourront être déposées pour remplacement par des baies en aluminium par le lot 05.

Les baies déposées seront enlevées et évacuées en décharge autorisée.

Localisation : portes d'entrée A7 ; fenêtres sur partie cuisine A3, A4, A5, A6, A8, A9

II. MENUISERIES EXTERIEURES

1.1 REMPLACEMENT PORTE D'ENTREE

Fourniture et mise en jeu en rénovation sur cadre existant d'un bloc-porte bois, panneauté "grand cadre" ; Porte pleine 40 mm ; Cadre dormant 45 mm d'épaisseur avec un profil à recouvrement ; Joint d'étanchéité périphérique (isotherme et acoustique) bois à un vantail battant et panneauté haut et bas ; constitué par :

- une huisserie en bâti bois dur exotique niangon,
- un Vantail :
 - . Âme alvéolaire, parois en panneaux de fibres
 - . Largeur : 930 mm ;
 - . Hauteur : 2040 mm
 - . Épaisseur : 40 à 42 mm
- panneautage en bois dur exotique niangon
- prêt à peindre
- ferrage :
 - . 3 paumelles acier de 140mm
 - . serrure 3 points minimum, conforme aux contrats d'assurance habitation
 - . Sens d'ouverture : *cf plan*

Localisation : porte d'entrée technique A7

1.2 REPARATION DE FENETRES BOIS

TRANCHE OPTIONNELLE

Il est prévu la rénovation des baies cintrées en bois existantes pour conservation du cachet de ces baies en façade de l'établissement, comprenant :

- Dépose des systèmes de condamnation des fenêtres existantes pour remplacement par des poignées neuves, inox, permettant la fermeture des baies. Maintien des sens d'ouverture en l'état.

- Révision du bois des cadres et vantaux existant, réparations ponctuelles au sintobois, ou par remplacement d'éléments par mise en œuvre de pièces de bois adaptées. Vérification des paumelles et de leur scellements.
- Fourniture et pose d'éléments de survitrage isolant sur vantaux existants.

Les dimensions seront à prendre sur le chantier avant toute fabrication, les mesures communiquées sur la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire sont données à titre indicatif.

Peinture des baies prévues au lot 01.

Localisation : Fenêtres toutes localisations A3, A4, A5, A6, A8, A9

III. MENUISERIES INTERIEURES

Les prestations de menuiserie bois devront être conformes aux diverses réglementations en vigueur concernant ce type d'ouvrage, notamment le DTU 36.1. sur la menuiserie en bois.

Les portes seront fixées sur cloisons neuves : cloisons plaques de plâtre sur ossature métallique d'épaisseur 7cm. Par conséquent, le présent lot aura à sa charge la fourniture des blocs-portes et la mise en jeu des portes, le scellement des cadres étant à la charge du lot 01.

Les portes intérieures, ainsi que les portes seront à âme pleine. La justification de résistance au feu des portes sera à transmettre pour validation.

Sens d'ouverture selon plan.

3.1 PORTES BATTANTES SANS EXIGENCE DE RESISTANCE AU FEU

Fourniture et mise en jeu de bloc-porte en bois à un vantail battant constitué par :
Huisserie ou bâti bois dur exotique niangon
De dimensions 93x204

Vantail : à âme pleine, parois en panneaux de fibres
Epaisseur : 40 à 42mm
Finition : prêt-à-peindre – peinture prévue au lot 02

Ferrage :
3 paumelles acier de 140mm
serrure à larder bec-de-cane pour gâche quart de tour.

Garniture : garniture standard alu anodisé champagne fonction béquille double.
Compris loquet d'intimité pour la porte du WC
Fixation par pattes à scellement ou par tous autres moyens efficaces.

Fourniture et pose de couvre-joints 4cm de large trapézoïdaux.

Localisation : Vestiaire et WC, B1 et B2

3.2 PORTES COUPE-FEU 1/2H

Il est prévu la fourniture, pose et mise en jeu de blocs-portes en bois coupe-feu 1/2h à vantaux battants constitués par :

Huisserie ou bâti bois dur exotique niangon

Vantail : à âme pleine, parois en panneaux de fibres appuyé sur feuillure adaptée au degré coupe-feu exigé.

épaisseur : 40 à 42mm

finition prêt à peindre –prévue au lot peinture

Ferrage : 4 paumelles acier de 140mm

Serrure à larder bec-de-cane pour gâche quart de tour.

Garniture : garniture standard alu anodisé fonction béquille double.

Fixation par pattes à scellement ou par tous autres moyens efficaces.

Elles seront équipées d'un ferme-porte par rappel automatique. La justification de résistance au feu des portes sera à transmettre au bureau de contrôle pour validation.

Sens d'ouverture suivant plan.

Fourniture et pose de couvre-joints 4cm de large trapézoïdaux.

De dimensions 93x204

Localisation : Portes zone technique, B3, B4, B5

TRANCHE CONDITIONNELLE 03 : REPARATION DE FENETRES EN BOIS

Il est prévu au présent poste la réparation des fenêtres bois existantes, présentant une singularité de forme qu'il serait souhaitable de conserver, tout en améliorant la qualité thermique des baies.

Il est donc prévu :

- La révision des éléments bois constitutifs des fenêtres, avec réparation ponctuelle au sintobois le cas échéant, puis ponçage et lissage en vue d'une mise en peinture des fenêtres. Remplacement à l'identique des éléments détériorés ponctuels.
 - La dépose des mécanismes de fermetures existants pour remplacement par un système identique sur toutes les baies, avec fourniture et pose du système de verrouillage et poignée de fenêtre inox simple béquillage.
 - Vérification de l'étanchéité des baies, avec a minima réfection des joints périphériques et en seuils. Pour les seuils les plus abimés, il sera prévu une bavette aluminium en remontée sur l'appui.
 - La fourniture et la pose d'un survitrage adapté à la forme de la baie, afin d'améliorer ses caractéristiques thermiques, sur cadre bois à fixer sur ouvrants existants.
- *Localisation : Fenêtres zone technique, A3, A4, A5, A6, A8, A9*